



Licenciement pendant cif pour déménagement

Par **mounette6212**, le **12/05/2015** à **09:26**

Bonjour

Je suis assistante maternelle et j'ai fait la demande d'un cif pour septembre 2015.

Mes 3 employeurs ont accepté l'autorisation d'absence.

Ma rémunération se fera donc en fonction de mes salaires annuels de ces 3 employeurs.

Est ce que si, en cours de formation un des employeurs me licencie pour déménagement je continuerai à percevoir le meme salaire par le fongecif ou alors il va etre recalculé sur les 2 employeurs restants?

Merci